

Fiche technique

Thème	L'IFU, LES OBLIGATIONS COMPTABLES ET LE CONTROLE FISCAL
Date	Le jeudi 02 Avril 2015
Lieu	Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Présenter les dispositions fiscales relatives au régime de l'IFU ;- Déterminer les obligations comptables à respecter ;- Présenter les formes de contrôle fiscal auquel sont soumis les contribuables assujettis à l'IFU ;
Public concerné	<ul style="list-style-type: none">-Dirigeants d'entreprises, Cadres d'administration,-Cadres d'entreprises,-Comptables, Financiers, contrôleurs de gestion, auditeurs d'entreprises-Experts comptables, commissaires aux comptes, fiscalistes, juristes et les membres des professions libérales ;-Consultants, Formateurs et Enseignants à l'université,
Animateur	<p>Mr. SERRAB Larbi, est économiste - financier et expert judiciaire agréé, avec 30 ans d'expérience professionnelle.</p> <p>D'abord en qualité de cadre supérieur et dirigeant en finances et comptabilité. Il a ensuite accompli des missions de commissariat aux comptes, de liquidation et d'administration judiciaire. Et actuellement, il se consacre aux expertises judiciaires en matières commerciale et fiscale.</p> <p>A ce parcours professionnel, s'ajoutent des activités associatives pour contribuer à l'amélioration du climat des affaires, notamment le domaine fiscal.</p>